

JACQUES AUGARDE

AUGARDE (Jacques)

Né le 13 avril 1908 à Agen (Lot-et-Garonne)

Décédé le 19 juillet 2006 à Paris

Membre de la seconde Assemblée nationale constituante (Maroc)

Député de Constantine de 1946 à 1951

Sénateur de Constantine de 1951 à 1958

Sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil chargé des affaires musulmanes du 26 novembre 1947 au 26 juillet 1948

Après avoir obtenu le diplôme de l'Ecole libre des hautes études sociales, Jacques Augarde exerce, avant guerre, la profession de journaliste, et effectue, à ce titre, des enquêtes en Europe Centrale, notamment dans les Balkans. Officier de réserve, il réussit, en 1943, à quitter la France puis, après avoir été interné à Lerida et à Barcelone, il gagne l'Afrique du Nord où il s'engage dans le corps des Tabors marocains qui participe brillamment aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne. Il obtient, à ce titre, la croix de guerre, la croix de la Légion d'honneur, la médaille des évadés, ainsi que diverses décorations étrangères.

Elu représentant du Maroc, à la seconde Assemblée nationale constituante sur la liste du MRP, il devient député de Constantine (1er Collège), le 10 novembre 1946, sur la liste de l'Union républicaine. Du 27 novembre 1947 au 26 juillet 1948, il est sous-secrétaire d'Etat, chargé des Affaires musulmanes à la présidence du conseil dans le ministère Schuman. Non réélu aux élections législatives du 17 juin 1951, Jacques Augarde se présente avec succès dans le département de Constantine à l'élection partielle sénatoriale du 30 septembre 1951, qui suit la démission de Jules Valle, élu député. Il est réélu au Conseil de la République, le 18 mai 1952, sous la même étiquette que lors de l'élection précédente, celle de l'Entente Républicaine ; il y siège comme membre du Groupe du centre républicain apparenté au MRP. Membre, à l'Assemblée nationale comme au Conseil de la République, de la Commission des affaires étrangères et de la Commission de la défense, Jacques Augarde consacre l'essentiel de ses interventions parlementaires à la défense des intérêts des

anciens combattants, notamment d'Afrique du Nord, et de ceux des populations algériennes.

Parallèlement à ses fonctions parlementaires, Jacques Augarde exerce des mandats locaux. Il est maire de Bougie, de 1947 à 1958, et conseiller général de la 29ème circonscription, de 1949 à 1958. Jacques Augarde a également écrit plusieurs ouvrages dont un recueil de Poésies Milliaires couronné par l'Académie française, et un récit de son expérience de la guerre : La Longue Route des Tabors.